



## Comité de Direction

### Procès-verbal N°01

<b>Réunion du :</b>	Mardi 17 juillet 2018
<b>Présidence :</b>	Gérard LOISON
<b>Présents :</b>	Alain CHARRANCE - Jacky CORDUAN - Alain DURAND - Jean-Jacques GAZEAU - Gabriel GÔ - René JOUNEAUX - Christophe LE BUAN - Isabelle SALAÛN - Jacques THIBAUT - Luc BRUNEAU - Delphine LEPECULIER - Franck PLOUSE
<b>Excusés :</b>	Nicolas BOURDIN (D.T.R.) - Frédéric BODINEAU (D.T.R. Adjoint) - Jacques BODIN - Guy COUSIN - Didier ESOR - Guy RIBRAULT - Philippe LESAGE - Jean MARSOLLIER - Benoît LEFEVRE - Alain MARTIN - David COTTREAU - Florence AUDOUIN - Bernard GUEDET - Damien LECOMTE
<b>Assiste :</b>	Jérôme CLEMENT (Directeur)



*La Ligue de Football des Pays de la Loire se félicite du titre de Champion du Monde remporté par l'Équipe de France de Didier Deschamps !*

*Une deuxième étoile obtenue grâce à des valeurs portées quotidiennement par la Ligue et ses clubs :  
**courage, solidarité et goût de l'effort !***

*Nul doute que le football amateur sera directement impacté par cette performance historique.*

***Merci les Bleus !***

### 1. Publication des Procès-verbaux

➤ **Le Conseil prend acte des PV validés suivants :**

CRRC PV n33 - 11.06.2018	CRD - PV n 49 -20.06.2018
CR SEEF - PV n05-060618	CRD - PV n50-26.06.2018
CROC F - PV n12-08.06.2018	PV Grpe Travail CRA Désignations du 11.06.18
CROC F - PV n13-18.06.2018	PV 4 COMMISSION FOOT HANDICAP du 070618
CROC Futsal - PV N°16 du 04.07.2018	CRRC PV n34 - 19.06.2018
CROC Seniors M - PV N° 25 du 13.06.2018	CROC Futsal - PV N°15 du 14.06.2018
CROC Seniors M – PV 26 du 04.07.2018	CRAD - PV n11-280618
CRTIS PV n°04 du 04.06.2018	CR SEEF - PV n06-250618
CRD - PV n 47 -06.06.2018	CRA – PV 01 du 02.07.2018
CRD - PV n 48 -13.06.2018	CRAR – PV 08 du 08.07.2018

### 2. Informations du Président

- **Courrier de la LFA – club des 100 femmes dirigeantes**  
Appel de la FFF afin de recenser des femmes dirigeantes ou investies dans les instances et qui pourraient rentrer dans le cadre de cette opération nationale de formation et valorisation.  
L'appel est lancé au niveau du territoire des Pays de la Loire
- **Information de la FFF sur les indemnités de préformation 2017/2018**  
Les Districts recevront une somme de la FFF de 8 625 € afin de valoriser les efforts importants de formation qu'ils mettent en place.

### 3. Vie de la Ligue

#### ➤ COMMISSIONS REGIONALES :

- CR Arbitrage : remplacement de Serge SOULLARD par Mael MESSAOUDI
- CR statut des éducateurs : remplacement de Nicolas Bourdin – personne ressource par Xavier LACRAZ – CTR formation
- CROC : Démission d'Alban BLANCHARD remplacé par Michel DROCHON
- CR Règlements et Contentieux : Démission d'Alban BLANCHARD
- CR Compétitions Féminines : Démission d'Aurélie CRUARD
- CR Délégués : Démission de Jean Marc SELLIER remplacé par Patrice DESMOTS

Le CODIR valide le changement de composition de ces commissions

#### ➤ Signature convention d'objectifs LFA / Ligue / Districts

Le Président de la Ligue et les Présidents des Districts 49/53/72 et 85 signent la convention d'objectifs avec la Ligue du Football Amateur. Le Président du District 44 a fait connaitre son intention de ne pas signer ladite convention.  
Celle-ci sera transmise à la LFA dans les meilleurs délais possibles

#### ➤ Calendrier Bureau et Codir pour la saison 2018/2019

Le CODIR valide le calendrier des réunions 2018/2019 (cf annexe)

#### ➤ Date et lieu de l'AG

L'AG de la Ligue est fixée au samedi 24 novembre 2018 à Carquefou.  
Groupe de travail dédié composé de Didier ESOR, Jacky CORDUAN, Delphine LEPECULIER, Jérôme CLEMENT, David CADIOU

#### ➤ Mouvements des Clubs

Le Codir valide le tableau présenté en séance (CF annexe)

### 4. Vie des Pôles

#### 4.1 – PÔLE JURIDIQUE

##### ➤ Modifications règlementaires

Le Comité de direction valide les modifications de librairies, règlements officiels (généraux et spéciaux, annexes) et les divers Statuts, pour application saison 2018/2019 (date d'effet : 01.07.2018).

##### ➤ Lecture de la note de la Commission Fédérale Règlements et Contentieux sur les licences des demandeurs d'asile

##### ➤ Saisie du CNOSEF par le POIRE/VIE en contestation de la décision du Comité Exécutif

Le CODIR prend connaissance de la décision de la FFF à l'encontre du Club du Poirée sur Vie

#### 4.2 – PÔLE FINANCIER

##### ➤ Bilan de fin de saison – 1<sup>ères</sup> indications

Le Trésorier Général informe le CODIR des orientations du Bilan Financier de la saison 2017/2018.

➤ **Annexe 5 : Tarifs LFPL saison 2018/2019**

**Après échanges, observations et informations complémentaires :**

**Le CODIR valide l'Annexe 5 relative aux tarifs pour la saison 2018/2019 (Cf PJ en annexe)**

#### **4.3 – PÔLE COMPETITIONS**

➤ **Classements**

Le CODIR prend connaissance des différents classements de la saison 2017/2018

**Le CODIR valide les classements présentés (cf document en PJ)**

➤ **Procédures en cours**

Le Président informe le Codir des différentes procédures en cours

➤ **Informations sur le Challenge de la sportivité**

Le Président présente les principes du Challenge de la Sportivité (cf PJ en annexe). Une réflexion devra être menée afin de donner une meilleure lisibilité à ce challenge qui récompense les équipes les plus méritantes en terme de comportement sur le terrain.

➤ **Composition des futurs groupes des différents championnats**

**Le Codir valide les groupes des championnats féminins, masculins, futsal et jeunes (Cf doc en annexe)**

➤ **Classement terrain**

Le Comité prend note du dossier NANTES MELLINET / STADE ABBE MICHEL AUDRAIN.

Le Comité constate :

-que le classement effectué antérieurement par la Commission en charge des Terrains n'avait pas détecté un défaut de mesure ne permettant pas le classement au niveau 5.

-que la Commission en place a effectué un contrôle et détecté une non-conformité des données et classé, sous réserve d'aménagement, le terrain au niveau 6.

**Le Comité demande à NANTES MELLINET de procéder aux travaux demandés par la Commission des Terrains pour le classement au niveau 6 et accorde une dérogation au club pour participer aux épreuves régionales et tours régionaux des coupes nationales et ce pour les saisons 2018/2019 et 2019/2020.**

**Le club devra sans délai engager toute mesure pour proposer, à compter de la saison 2020/2021, un terrain conforme aux exigences des épreuves dans lesquels il souhaite participer.**

#### **4.4 – PÔLE ARBITRAGE**

➤ **Le Président donne lecture du courrier de la Commission Fédérale de l'Arbitrage sur l'organisation de l'arbitrage départemental et régional**

#### **4.5 – PÔLE STRUCTURATION DES CLUBS**

➤ **Présentation par Jacky CORDUAN d'un projet d'organisation d'un conseil aux clubs.**

Retour sur la définition entre le service et l'accompagnement des clubs.

Rôle de la Ligue et des Districts et leurs différentes échelles d'intervention

Proposition de la commission régionale de créer un poste de coordinateur qui devrait travailler en lien étroit entre la Ligue et les Districts.

Cette personne devra s'assurer des ressources et compétences qui existent dans les différents centres de gestion et assurer le suivi pour la satisfaction du club. Possibilités de tenir des permanences dans les districts après accord de ceux-ci.

Obligation pour le coordinateur d'assister aux formations dédiées aux dirigeants.

Questionnement sur la qualité du coordinateur : ressource interne ou externe de la ligue ?

Le Codir donne son accord à la commission pour poursuivre ses réflexions et notamment définir les rôles et fonctions du coordinateur.

## 5. Invitations - Questions diverses – Tour de table

- Pole Espoirs : 100% de réussite au Brevet des collèges dont 14/16 avec mention.

Le CODIR adresse ses plus vives félicitations aux jeunes et leur souhaite une pleine réussite dans la poursuite de leur vie sportive et scolaire

- Le Codir valide le principe de la création d'un championnat de football à 11 féminin interdistricts (Mayenne et Sarthe). Les modalités de montée seront définies ultérieurement.

- CROC FUTSAL du lundi 16 Juillet 2018:

### JS PARIGNE L'EVEQUE (509146) – Régional 2

« La Commission prend note du classement du gymnase dans lequel évolue le club en futsal 4.

La Commission rappelle que le règlement prévoit en R2 un classement en futsal 3.

La Commission propose d'accorder une dérogation pour permettre au club d'évoluer dans ce gymnase, et ce pour la seule saison 2018/2019, et précise au club que la dérogation ne sera pas accordée pour la saison 2019/2020.

La Commission transmet au Comité de Direction du mardi 17 Juillet 2018 pour validation »

**Avis favorable du CODIR pour transmettre la demande de dérogation à la CRTIS**

- Journée de rentrée des clubs de N3 et R1 le 31 août à Angers
- Qualification de Fontenay le Comte (85) à la finale Nationale du Beach Soccer à Reims. La Ligue adresse ses félicitations à l'équipe et lui souhaite le meilleur succès dans la poursuite de son parcours.

## 6. Prochaines réunions

- Bureau : 20 août et 10 septembre
- Codir : 24 septembre – Nantes

Le Président,  
Gérard LOISON



Le Président Délégué,  
Didier ESOR



Le Secrétaire,  
Jacques BODIN



**CALENDRIER DES REUNIONS DE BUREAUX ET CODIR DE LA LIGUE DE FOOTBALL DES PAYS DE LA LOIRE 2018-2019**

<i>CDG</i>	<i>Réunions</i>	<i>juil-18</i>	<i>août-18</i>	<i>sept-18</i>	<i>oct-18</i>	<i>nov-18</i>	<i>déc-18</i>	<i>janv-19</i>	<i>févr-19</i>	<i>mars-19</i>	<i>avr-19</i>	<i>mai-19</i>	<i>juin-19</i>	<i>juil-19</i>
<b>LIGUE</b>	<b>Bureau Exécutif (14H00) NANTES</b>		Bureau le 20/08/2018	Bureau le 10/09/2018	Bureau le 15/10/2018	Bureau le 12/11/2018	Bureau le 17/12/2018		Bureau le 04/02/2019	Bureau le 04/03/2019	Bureau le 08/04/2019	Bureau le 06/05/2019	Bureau le 03/06/2019	Bureau le 01/07/2019
	<b>Comité de Direction (19H00)</b>	Codir le 17/07/2018 Nantes		Codir le 24/09/2018 Nantes	Codir le 22/10/2018 Le Mans	Codir le 19/11/2018 Angers		Codir le 14/01/2019 Nantes		Codir le 11/03/2019 Le Mans		Codir le 13/05/2019 Angers		Codir le 08/07/2019 Nantes
	<b>Pilotes de Pôles</b>			10/09/2018 17h30 Nantes			17/12/2018 17h30 Nantes			04/03/2019 17h30 Nantes			03/06/2019 17h30 Nantes	
	<b>Dates AG</b>					24/11/2017 AG LFPL	08/12/2018 AG FFF							

# MOUVEMENTS CLUBS L.F.P.L.

REUNION DU CODIR DU 17.07.18

## Mouvements des Clubs présentés Codir du 17-07-18

### FUSION / ABSORPTION transmis à Julien LEROY

District	Pratique	N° Affiliation	Nom des Clubs	Siège Social	Date réception	Avis favorable du district	Date projet	Dossier transmis à JL le	Accord Ligue	Observations Ligue
53	LIBRE	531063	US FORCEENNE	Forcé	11/07/2018		02/05/2018	12/07/2018		
53	FUTSAL	590575	AS LAVALLOISE	Laval						

## Mouvements des Clubs présentés Codir du 17-07-18

### CHANGEMENTS DE TERRITOIRE

District	Pratique	N° Affiliation	Nom du Club	Siège Social	Date demande	Avis favorable district	Observations	Accord Ligue
49	LIBRE	551971	ESPOIRS FREIGNEENS Rattachement à la LOIRE ATLANTIQUE	Freigné	11/07/2018	/	Suite fusion de la commune par décision des collectivités territoriales	



## Mouvements des Clubs présentés Codir du 17-07-18

### AFFILIATIONS CLUBS

District	Pratique	N° Affiliation	Nom du Club	Siège Social	Avis favorable district	Observations	Accord Ligue
49	LIBRE		SPORTING TRELAZE	Trélazé	5-juil.-18		
49	LIBRE		FC BOURG'IRE	Le Bourg d'Iré	6-juil.-18		
49	LIBRE		MON ATOUT FC ANGEVIN	Angers	6-juil.-18		
85	LIBRE		AF APREMONT-LA CHAPELLE	La Chapelle Hermier	11-juil.-18	Suite fusion	
72	LIBRE		FUTSALANIMATION	Le Lude	12-juil.-18		
72	LIBRE		AS DES SUPPORTERS	Mont Saint Jean	12-juil.-18		
49	LIBRE		AS DE LA COTE	Turquant	12-juil.-18	Voir si PV AG constitutive suffisant Pas de statuts fournis	
49	LIBRE		FORCE ARMEE DE LA LIBERATION ARTISTIQUE	Trelazé	12-juil.-18	Voir si PV AG constitutive suffisant Statuts non datés ni signés	

## Mouvements des Clubs présentés Codir du 17-07-18

### MISE EN NON ACTIVITE TOTALE

District	Pratique	N° Affiliation	Nom du Club	Siège Social	Avis favorable district	Observations	Accord Ligue
72	LIBRE	522047	AS DISSEENNE	Dissé s/s Le Lude	13-juil.-18		
85	LIBRE	546168	ES DU MARAIS	Velluire	13-juil.-18		
44	LIBRE	517856	ST MICHEL DE JANS	Jans	13-juil.-18		

### MISE EN NON ACTIVITE PARTIELLE

District	Pratique	N° Affiliation	Nom du Club	Siège Social	Avis favorable district	Observations	Accord Ligue
49	LIBRE	501987	USC CORNE	Corné	12-juil.-18	CAT. U14 et U15	
49	LIBRE	516348	AC BELLE BEILLE	Angers	12-juil.-18	CAT. SENIORS M	

## ANNEXE 5 – DISPOSITIONS FINANCIERES LIGUE DE FOOTBALL DES PAYS DE LA LOIRE SAISON 2018-2019

La présente Annexe 5 vient en complément de l'Annexe 5 de la F.F.F.

### PARTIE 1 – REGLEMENTS GENERAUX

#### TITRE 1 – ORGANISATION GENERALE

Art.28 :	Cotisation annuelle des Clubs .....	140 €
	Droits D'engagements :	
	Championnats Régionaux :	
	R1 Masculin .....	120 €
	R2 Masculin .....	100 €
	R3 Masculin .....	80 €
	Régional 1 Féminin .....	60 €
	Régional 2 Féminin .....	60 €
	Jeunes .....	60 €
	R1 Futsal .....	60 €
	R2 Futsal .....	60 €
	Futsal Jeunes.....	60 €
	Championnet U18 Féminin Pays de la Loire .....	60 €
	Coupes Régionales :	
	Coupe Nationale Futsal.....	40 €
	Coupe Pays de la Loire Seniors Masculins .....	52 €
	Coupe Pays de la Loire Seniors Féminines.....	26 €
	Challenge des Réserves des championnats Seniors PDL.	26 €
	Coupe Pays de la Loire U19 .....	30 €
	Coupe Pays de la Loire U18 Féminine .....	26 €
	Coupe Pays de la Loire Seniors Futsal .....	30 €
Art.30 :	Amende par Licence Dirigeant Manquante.....	double du prix de la licence

#### TITRE 2 – LA LICENCE

Art.78 :	Tarif des Licences :	
	Invalidité grave toutes catégories .....	0,80 €
	Libres, Féminines, Futsal, Football Entreprise :	
	Vétérans, Seniors, U19, U18.....	24,60 €
	U17, U16, U15, U14, U13, U12.....	17,50 €
	U11, U10, U9, U8, U7, U6.....	15,50 €
	Football Loisirs .....	24,60 €
	Dirigeant, Dirigeante.....	24,60 €
	Educateur Fédéral, Animateur Seniors, Technique Régional.....	24,60 €
	Arbitre.....	24,60 €
	Membre Individuel .....	24,60 €

Football Handicap .....	gratuite
Joueur / Dirigeant dans le même club .....	licence dirigeant gratuite
Joueur / Educateur dans le même club.....	licence éducateur gratuite
Joueur / Animateur dans le même club.....	licence Animateur gratuite
Duplicata toute catégorie.....	7 €

Art.90 : Doit de changement de club :

Libres, Futsal, Football Entreprise :	
Vétérans, Seniors, U19, U18.....	70 €
U17 à U12.....	40 €
U11 à U6.....	gratuit
Féminines :	
Vétérans, Seniors, U19, U18.....	40 €
U17 à U12.....	40 €
U11 à U6.....	gratuit
Arbitres de club à club .....	500 €
dont 200€ en bon de formation « Arbitre » pour le club quitté à utiliser au plus tard la saison suivant le départ	

Art.92 : Saisine de la commission Régionale des Règlements & Contentieux.... Prix licence

Art.103 : Frais d'opposition au changement de club..... Annexe 5 FFF

Art.106 : Certificat de transfert .....

### **TITRE 3 – LES COMPETITIONS**

Art.135 : Refus de prêter son terrain .....	100 €
Art.143 : Réserves sur la règlementation des terrains.....	50 €
Art.167 : Participation en équipe inférieure pour :	
Un club de N3 .....	80 €
Un club de R1 .....	70 €
Un club de R2 .....	60 €
Un club de R3 .....	50 €
.....	
Régionaux jeunes.....	50 €
Art.176 : Match amical - Non présentation, sur demande, de la Feuille de Match	
Match amical - Amende pour un club utilisant les service d'un joueur d'un autre club (sans accord) .....	15 €
Redevance tournois.....	50 €

### **TITRE 4 – PROCEDURES- PENALITES**

Art.186 : Réserves, frais de constitution de dossier .....	50 €
Art.187 : Réclamation .....	50 €
Evocation .....	100 €
Art.190 : Frais d'appel règlementaire ou disciplinaire.....	250 €
Art. 207 : Absence de rapport .....	50 €
Absence non excusée .....	50 €

## **PARTIE 2 – REGLEMENT SPECIAUX**

### **TITRE 1 – LES REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS**

#### **CHAMPIONNATS REGIONAUX ET DEPARTEMENTAUX SENIORS MASCULINS**

Art.5 :	Refus d'accession hors-délai.....	Droit d'engagement
Art.12 :	Exclusion, forfait général, mise hors compétition .....	triple du droit d'engagement
Art.15 :	Non-respect des délai Changement de date / Horaire .....	25 €
Art.16 :	Non-respect disposition sur les installations sportives .....	Droit d'engagement
Art.21 :	Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros .....	25 €
Art.21bis :	Non-respect obligation de marquage officiel.....	Droit d'engagement
Art.25 :	Non-respect affichage de la composition des équipes .....	25 €
Art.26 :	1- Forfait	
	Dans les délai (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
	Hors délai.....	double du droit d'engagement
	9- Indemnité club adverse .....	100 €
Art.28 :	Retard transmission feuille de match.....	15 €
Art.32 :	Redevance forfaitaire par match :	
	R1 .....	71 €
	R2 .....	61 €
	R3 .....	50,50 €
	Frais d'arbitrage par match :	
	R1 .....	275 €
	R2 .....	249 €
	R3 .....	209 €
	Barème kilométrique déplacement d'équipe .....	1,50 €
Art.33 :	Barème kilométrique déplacement d'équipe .....	1,50 €
Art.35 :	Retard saisie des résultats .....	10 €

#### **CHAMPIONNATS REGIONAUX ET DEPARTEMENTAUX SENIORS FEMININES**

Art.5 :	Refus d'accession hors-délai.....	Droit d'engagement
Art.9 :	Non-respect des dispositions sur l'entraîneur :	
	R1 .....	50 €
	R2 .....	25 €
Art.12 :	Exclusion, forfait général, mise hors compétition .....	triple du droit d'engagement

Art.15 :	Non-respect des délai Changement de date / Horaire .....	25 €
Art.16 :	Non-respect disposition sur les installations sportives .....	Droit d'engagement
Art.21 :	Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros .....	25 €
Art.25 :	Non-respect affichage de la composition des équipes .....	25 €
Art.26 :	1- Forfait	
	Dans les délai (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
	Hors délai.....	double du droit d'engagement
	9- Indemnité club adverse .....	100 €
Art.28 :	Retard transmission feuille de match .....	15 €
Art.32 :	Redevance forfaitaire par match .....	0 €
	Frais d'arbitrage par match :	
	R1 .....	150 €
	R2 .....	150 €
	Barème kilométrique déplacement d'équipe .....	1,50 €
Art.33 :	Barème kilométrique déplacement d'équipe .....	1,50 €
Art.35 :	Retard saisie des résultats .....	10 €

### **CHAMPIONNATS REGIONAUX ET DEPARTEMANTAUX U18 FEMININ**

Art.12 :	Exclusion, forfait général, mise hors compétition .....	triple du droit d'engagement
Art.15 :	Non-respect des délai Changement de date / Horaire .....	25 €
Art.16 :	Non-respect disposition sur les installations sportives .....	Droit d'engagement
Art.21 :	Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros .....	25 €
Art.25 :	Non-respect des dispositions sur l'entraîneur .....	25 €
Art.26 :	1- Forfait	
	Dans les délai (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
	Hors délai.....	double du droit d'engagement
	9- Indemnité club adverse .....	100 €
Art.28 :	Retard transmission feuille de match .....	15 €
Art.32 :	Redevance forfaitaire par match .....	0 €
	Frais d'arbitrage par match .....	arbitrage par les clubs
	Barème kilométrique déplacement d'équipe .....	1,50 €
Art.33 :	Barème kilométrique déplacement d'équipe .....	1,50 €

Art.35 : Retard saisie des résultats ..... 10 €

### **CHAMPIONNATS REGIONAUX ET DEPARTEMENTAUX JEUNES**

Art.12 : Exclusion, forfait général, mise hors compétition ..... triple du droit d'engagement

Art.15 : Non-respect des délai Changement de date / Horaire ..... 25 €

Art.16 : Non-respect disposition sur les installations sportives ..... Droit d'engagement

Art.21 : Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros ..... 25 €

Art.26 : 1- Forfait

Dans les délai (J-2 au plus tard)..... Droit d'engagement

Hors délai.....double du droit d'engagement

9- Indemnité club adverse ..... 100 €

Art.28 : Retard transmission feuille de match ..... 15 €

Art.32 : Redevance forfaitaire par match ..... 0 €

Frais d'arbitrage par match

U19 :

R1 ..... 240 €

R2 ..... 100 €

U18 :

R1 ..... 240 €

U17 :

R1 ..... 100 €

R2 ..... 100 €

R3 ..... 100 €

U16 :

R1 ..... 240 €

U15 :

R1 ..... 100 €

R2 ..... 100 €

R3 ..... 100 €

U14 :

R1 ..... arbitrage par les clubs

R2 ..... arbitrage par les clubs

R3 ..... arbitrage par les clubs

Barème kilométrique déplacement d'équipe ..... 1,50 €

Art.33 : Barème kilométrique déplacement d'équipe ..... 1,50 €

Art.35 : Retard saisie des résultats ..... 10 €

### **CHAMPIONNATS REGIONAUX ET DEPARTEMENTAUX SENIORS FUTSAL**

Art.5 : Refus d'accession hors-délai ..... Droit d'engagement

Art.12 :	Exclusion, forfait général, mise hors compétition .....	triple du droit d'engagement
Art.15 :	Non-respect des délai Changement de date / Horaire .....	25 €
Art.19 :	Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros .....	25 €
Art.23 :	Non-respect affichage de la composition des équipes .....	25 €
Art.24 :	1- Forfait	
	Dans les délai (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
	Hors délai.....	double du droit d'engagement
	9- Indemnité club adverse .....	100 €
Art.26 :	Retard transmission feuille de match .....	15 €
Art.31 :	Redevance forfaitaire par match .....	0 €
	Frais d'arbitrage par match :	
	R1 .....	170 €
	R2 .....	100 €
	Barème kilométrique déplacement d'équipe .....	1,50 €
Art.32 :	Barème kilométrique déplacement d'équipe .....	1,50 €
Art.34 :	Retard saisie des résultats .....	10 €

### **CHAMPIONNATS REGIONAUX ET DEPARTEMENTAUX JEUNES FUTSAL**

Art.9 :	Droit d'engagement .....	60 €
Art.12 :	Exclusion, forfait général, mise hors compétition .....	triple du droit d'engagement
Art.15 :	Non-respect des délai Changement de date / Horaire .....	25 €
Art.19 :	Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros .....	25 €
Art.24 :	1- Forfait	
	Dans les délai (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
	Hors délai.....	double du droit d'engagement
	9- Indemnité club adverse .....	100 €
Art.26 :	Retard transmission feuille de match .....	15 €
Art.31 :	Redevance forfaitaire par match .....	0 €
	Frais d'arbitrage par match .....	arbitrage par les clubs
	Barème kilométrique déplacement d'équipe .....	1,50 €
Art.32 :	Barème kilométrique déplacement d'équipe .....	1,50 €
Art.34 :	Retard saisie des résultats .....	10 €



## **COUPE DE FRANCE**

Art.7 :	1. Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros .....	25 €
	2. Infraction fourniture de ballons.....	25 €
	8. Non présentation de licence (par licences manquantes).....	15 €
Art.10 :	1- Forfait	
	Dans les délai (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
	Hors délai.....	double du droit d'engagement
	9- Indemnité club adverse .....	100 €
Art.13 :	Retard transmission des résultats.....	10 €
Annexe 4 :	V. Frais d'organisation :	
	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> tour .....	Droit d'engagement
	4 <sup>ème</sup> tour .....	triple droit d'engagement
	5 <sup>ème</sup> tour .....	sextuple droit d'engagement
	6 <sup>ème</sup> tour .....	do décuple droit d'engagement
	V. Frais d'arbitrage :	
	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> tour .....	125 €
	4 <sup>ème</sup> , 5 <sup>ème</sup> et 6 <sup>ème</sup> tour.....	250 €

## **COUPE DE FRANCE FEMININE**

Art.6 :	1. Non-respect des délai Changement de date / Horaire .....	25 €
Art.7 :	1. Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros .....	25 €
	3. Infraction fourniture de ballons.....	25 €
	5. Non présentation de licence (par licences manquantes).....	15 €
Art.10 :	1- Forfait	
	Dans les délai (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
	Hors délai.....	double du droit d'engagement
	9- Indemnité club adverse .....	100 €
Art.12 :	3. Frais d'organisation :	
	Par tour .....	Droit d'engagement
	3. Frais d'arbitrage :	
	Par tour .....	96 €
Art.13 :	Retard transmission des résultats.....	10 €

## **COUPE NATIONALE FOOTBALL ENTREPRISE**

Art.4 :	Droit d'engagement .....	Annexe 5 FFF
Art.8 :	2. Infraction fourniture de ballons.....	25 €

	3. Non présentation de licence (par licences manquantes).....	15 €
Art.13:	2. Frais d'organisation :	
	Par tour.....	Droit d'engagement
	2. Frais d'arbitrage :	
	Par tour.....	55 €
Art.14 :	2. Retard transmission des résultats.....	10 €

### **COUPE NATIONALE FUTSAL**

Art.3 :	Droit d'engagement.....	40 €
Art.7 :	1. Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros .....	25 €
	2. Infraction fourniture de ballons.....	25 €
Art.11 :	1- Forfait	
	Dans les délai (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
	Hors délai.....	double du droit d'engagement
	9- Indemnité club adverse .....	100 €
Art.13 :	1. Frais d'organisation :	
	Par tour.....	Droit d'engagement
	1. Frais d'arbitrage :	
	Par tour.....	140 €
Art.15 :	Retard transmission des résultats.....	10 €

### **COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE**

Art.7 :	1. Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros .....	25 €
	2. Infraction fourniture de ballons.....	25 €
	3. Non présentation de licence (par licences manquantes).....	15 €
Art.10 :	1- Forfait	
	Dans les délai (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
	Hors délai.....	double du droit d'engagement
	9- Indemnité club adverse .....	100 €
Art.12 :	3. Frais d'organisation :	
	Par tour.....	Droit d'engagement
3. Frais d'arbitrage :		
	1 <sup>er</sup> tour .....	60 €
	2 <sup>ème</sup> tour .....	100 €
	3 <sup>ème</sup> tour .....	120 €
	A partir du 4 <sup>ème</sup> tour.....	235 €
Art.13 :	Retard transmission des résultats.....	10 €

### **COUPE DES PAYS DE LA LOIRE SENIORS MASCULINS**

Art.3 :	Droit d'engagement .....	52 €
Art.4 :	2. Infraction port des équipements.....	25 €
Art.7 :	1. Frais d'organisation :	
	Jusqu'au 1/16 de finale .....	Droit d'engagement
	1/8 de finale .....	triple droit d'engagement
	1/4 de finale .....	Quadruple Droit d'engagement
	1/2 finale .....	sextuple Droit d'engagement
	1. Frais d'arbitrage :	
	1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> tour .....	100 €
	du 3 <sup>ème</sup> tour Jusqu'au 1/16 de finale .....	190 €
	1/8 de finale .....	210 €
	1/4 de finale .....	245 €
	1/2 finale .....	280 €
Art. 8 :	1- Forfait	
	Dans les délai (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
	Hors délai.....	double du droit d'engagement
	9- Indemnité club adverse .....	100 €

### **COUPE DES PAYS DE LA LOIRE SENIORS FEMINIENS**

Art.3 :	Droit d'engagement .....	26 €
Art.4 :	2. Infraction port des équipements.....	25 €
Art.7 :	1. Frais d'organisation :	
	Par tour .....	Droit d'engagement
	1. Frais d'arbitrage :	
	Jusqu'au 1/16 de finale .....	100 €
	1/8 de finale .....	170 €
	1/4 de finale .....	190 €
	1/2 finale .....	190 €
Art.8 :	1- Forfait	
	Dans les délai (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
	Hors délai.....	double du droit d'engagement
	9- Indemnité club adverse .....	100 €

### **CHALLENGE DES RESERVES DES CHAMPIONNATS SENIORS DES PAYS DE LA LOIRE**

Art.3 :	Droit d'engagement .....	26 €
Art.8 :	1. Frais d'organisation :	
	Par tour .....	0 €
	3. Frais d'arbitrage :	
	1 <sup>ère</sup> Phase .....	70 €
	2 <sup>ème</sup> Phase .....	150 €

### **COUPE DES PAYS DE LA LOIRE U18 FEMININES**

Art.3 :	Droit d'engagement .....	26 €
Art.7 :	1. Frais d'organisation :	
	Par tour .....	Droit d'engagement
	1. Frais d'arbitrage par match .....	arbitrage par les clubs

### **CHALLENGE DES RESERVES DES CHAMPIONNATS SENIORS DES PAYS DE LA LOIRE**

Art.3 :	Droit d'engagement .....	26 €
Art.8 :	1. Frais d'organisation :	
	Par tour .....	0 €
	3. Frais d'arbitrage :	
	1 <sup>ère</sup> Phase .....	70 €
	2 <sup>ème</sup> Phase .....	150 €

### **COUPE DES PAYS DE LA LOIRE U19 MASCULINS**

Art.3 :	Droit d'engagement .....	30 €
Art.4 :	2. Infraction port des équipements.....	25 €
Art.7 :	1. Frais d'organisation :	
	Jusqu'au 1/16 de finale .....	Droit d'engagement
	1/8 de finale .....	triple droit d'engagement
	1/4 de finale .....	Quadruple Droit d'engagement
	1/2 finale .....	sextuple Droit d'engagement
	1. Frais d'arbitrage :	
	1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> tour .....	100 €
	du 3 <sup>ème</sup> tour Jusqu'au 1/16 de finale .....	190 €
	1/8 de finale .....	210 €
	1/4 de finale .....	245 €
	1/2 finale .....	280 €
Art.8 :	1- Forfait	
	Dans les délai (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
	Hors délai.....	double du droit d'engagement
	9- Indemnité club adverse .....	100 €

### **CHALLENGE U18 FEMININ DES PAYS DE LA LOIRE**

Art.3 :	Droit d'engagement .....	26 €
Art.8 :	1. Frais d'organisation :	
	Par tour .....	Droit d'engagement
	1. Frais d'arbitrage	
	Par match .....	arbitrage par les clubs

### **COUPE DES PAYS DE LA LOIRE SENIORS FUTSAL**

Art.3 :	Droit d'engagement .....	30 €
Art.7 :	1. Frais d'organisation :	
	Par tour .....	Droit d'engagement
	3. Frais d'arbitrage :	
	Par tour .....	150 €
Art.8 :	1- Forfait	
	Dans les délai (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
	Hors délai.....	double du droit d'engagement
	9- Indemnité club adverse .....	100 €

### **STATUT ARBITRAGE**

Art.12 :	Indemnité de match .....	32 €
	Indemnité kilométrique .....	0,401 €
Art.46 :	Sanction financière :	
	1 <sup>ère</sup> année d'infraction :	
	D2 et D3.....	90 €
	D4 et D5.....	60 €
	Championnat Foot Entreprise .....	36 €
	Championnat Futsal .....	36 €
	Autres Championnat Féminins .....	36 €
	Autres Divisions de District.....	36 €
	Clubs n'engageant que des équipes de Jeunes .....	36 €
	2 <sup>ème</sup> année d'infraction : .....	amendes doublées
	3 <sup>ème</sup> année d'infraction : .....	amendes triplées
	4 <sup>ème</sup> année d'infraction : .....	amendes quadruplées

### **DISCIPLINE**

1 <sup>er</sup> avertissement.....	6 €
2 <sup>ème</sup> avertissement < 3 mois, match avec sursis .....	9 €
3 <sup>ème</sup> avertissement < 3 mois, match sans sursis .....	40 €
Exclusion ou autre suspension .....	55 €

Date d'effet : 1<sup>er</sup> juillet 2018